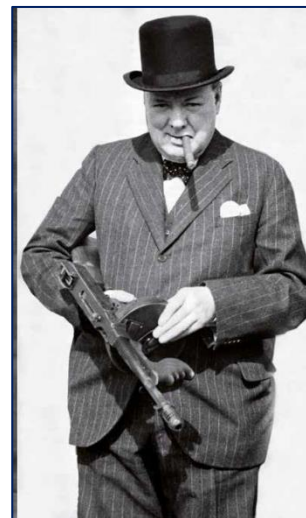






Le général de Gaulle a écrit de Churchill:

« Il a été le grand champion d'une grande entreprise et le grand artiste d'une grande histoire ».

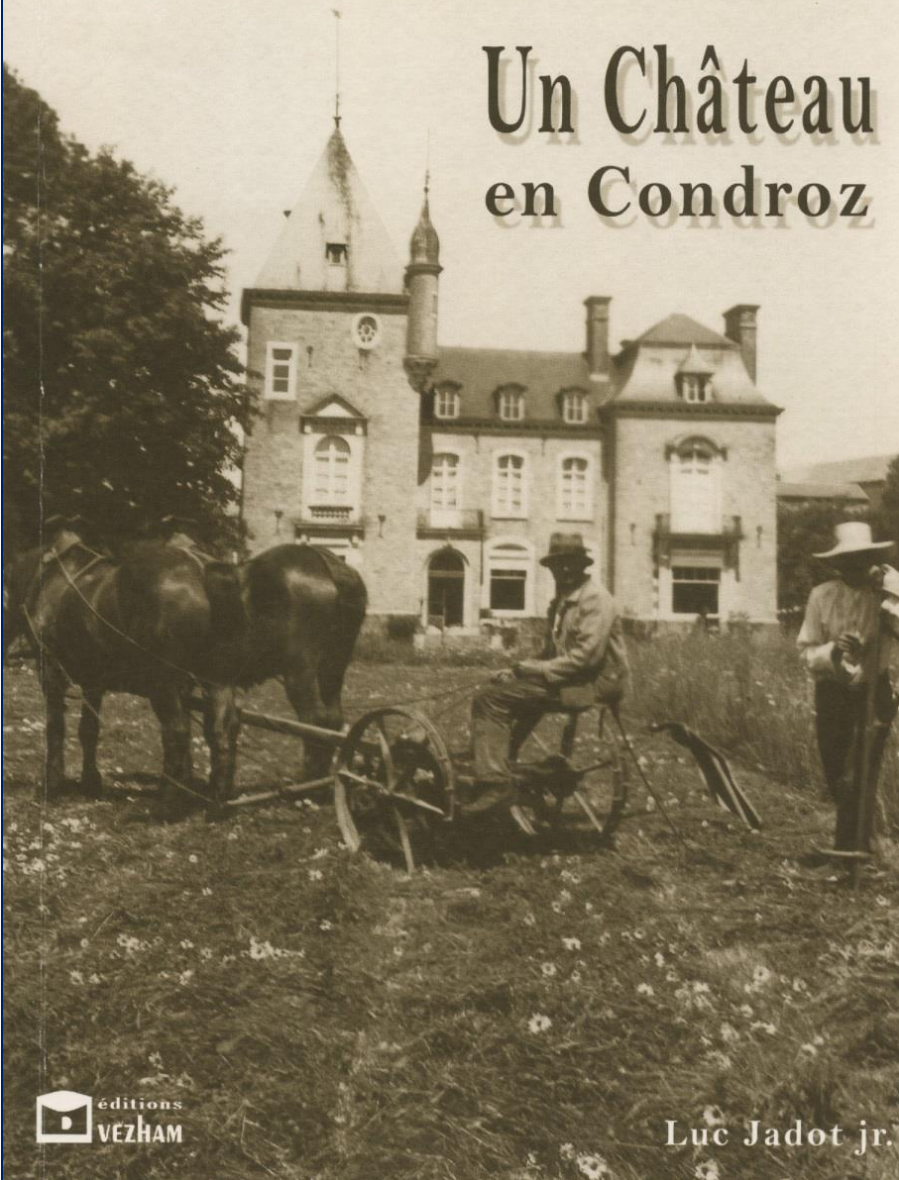
« L'Histoire me sera indulgente, car j'ai l'intention de l'écrire. »

En disant cela, Churchill veut dire ironiquement que l'Histoire se souviendra de lui et de ses actes, au contraire de tous ceux qui sont restés à attendre des jours meilleurs sans rien faire, et qui ne méritent que peu d'indulgence de la part de ceux qui ont tenté de faire quelque chose, même des erreurs."



Schaltin

Un Château en Condroz



L'Histoire est au *passé simple*,
mais il peut y avoir des descriptions
ou des pauses de réflexions à
l'imparfait !

Schaltin *fit* partie de cette petite
Histoire qui explique souvent la
grande Histoire et *méritait* beaucoup
plus d'indulgence

1. C.R.A.B.
2. S.T.O.
3. SHOAH

Schaltin

Un Château en Condroz

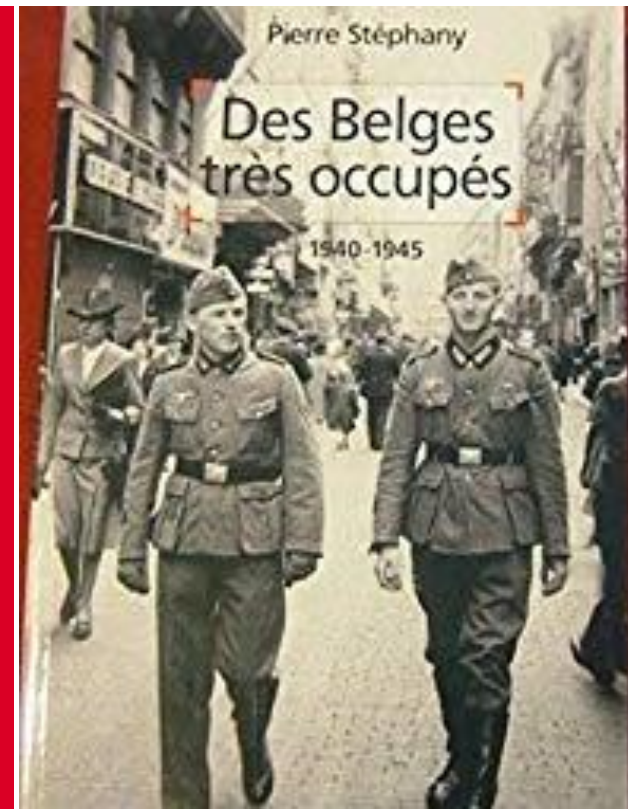
C.R.A.B.

1. C.R.A.B.
2. S.T.O.
3. SHOAH

Mai 1940 en Belgique



King Leopold III - May 20, 1940

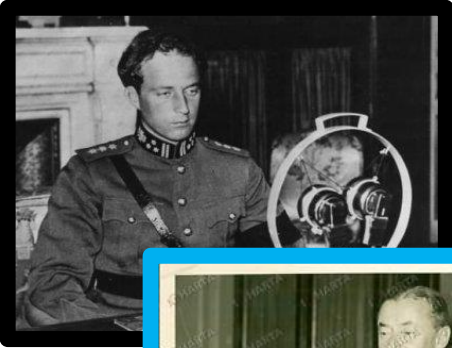




L'exode de 1940 ~ 2 millions de Belges



Capitulation le 28 mai 1940 et discours de Paul Reynaud



Paul Reynaud et les membres de son gouvernement, le 6 juin 1940 - De G à D :

- Ludovic-Oscar Frossard (Travaux publics),*
- Albert Chichery (Commerce),*
- Jean Prouvost (Information),*
- Yves Bouthillier (Finances),*
- Paul Reynaud (président du Conseil, ministre de la Défense nationale et de la Guerre et des Affaires étrangères),*
- André Février (sous-secrétaire d'État aux Travaux publics),*
- Yvon Delbos (Éducation),*
- Charles de Gaulle(sous-secrétaire d'État au ministère de la Défense nationale et de la Guerre),*
- Georges Pernot (Famille).*

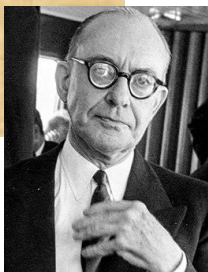


Reynaud à Pierlot : « *Je suis forcé d'annoncer à l'opinion la décision du Roi de "capituler" dans des termes tels que la sécurité des Belges en France peut être menacée* ».



Les réfugiés belges en France
de « ***braves petits belges*** »
deviennent
les « ***boches du Nord*** » !

Le diplomate français, Roland de Margerie, qui a assisté aux entrevues entre Reynaud et Churchill (...il lui a présenté de Gaulle) déclarera cyniquement :
« *Enfin, nous avons un bouc émissaire ! Nous allons pouvoir expliquer au public français que tout est survenu de la faute des belges et que nous avons été trahis dès le jour où nous avons franchi la frontière* ».



Des hommes sont nés...



Le 10 mai 40, le Ministère de la Défense Nationale donne l'ordre aux hommes de 16 à 35 ans par voie d'affiche et radio de rejoindre par leurs propres moyens les **Centres de Recrutement de l'Armée Belge (CRAB)**. Les **CRAB** furent d'abord installés dans le Hainaut et en Flandres puis transférés en France. Le 15 mai, part de Schaerbeek, un train de 1 300 scouts bruxellois à destination de Montpellier.

Le 16 mai, le gouvernement français autorise le général de SELLERS de MORANVILLE à rassembler les **CRAB** dans les régions militaires de Toulouse Nîmes et Béziers.



de SELLERS
de MORANVILLE

JES.

re! Il faut les avoir vues de ses yeux
t parfois. Nous en avons eu l'occasion.
r adolescents débiles.

nents des C. R. A. B. durant l'évacua-
par l'état d'abandon physique, intellec-
nos adolescents. Un camp de terro-



MISÈRES TRAGIQUES.
Des hommes sont nés...



de SELLERS
de MORANVILLE

LES JEUNES GENS de 16 à 35 ans SONT APPELÉS SOUS LES ARMES

Bruxelles, 14 mai (Belga).

Le service de presse du ministère de la défense nationale communique :

Tous les jeunes gens de 16 à 35 ans appartenant à la réserve de recrutement doivent rentrer sous les armes. Ils seront appelés par l'autorité communale.

Doivent rentrer les exemptés sursitaires.

Ne doivent pas rentrer ceux qui sont exemptés définitivement.

I. MISÈRE

Les misères de
pour imaginer l'ac
Et c'est ainsi que sont nées les cares pour adolescents démunis.

Mis en contact avec les plus jeunes éléments des C. R. A. B. durant l'évacuation de 1940, nous avons été effrayés par l'état d'abandon physique, intellectuel, moral, religieux, où se trouvaient alors nos adolescents. Un camp de repos, pement et de cure, comptant continuellement à Pinsaguel-lez-Toulouse jusqu'en

La rentrée au pays ne marquait point la 1940, un camp pour Adolescents débiles dans le magnifique domaine jociste de Ton Le rapport illustré en a été publié, rapp 3.300 repas distribués pendant cette période.

L'année 1942 n'a pas vu diminuer les ments sérieux sont là pour nous renseigner jeunesse.



Des hommes sont nés...



LES CURES POUR ADOLESCENTS
DÉBILES DE L'ENTR'AIDE JOCISTE

1942



EN TROIS MOTS... POUR CONCLURE

LE PASSÉ.

Tout ce qui fut fait, n'a pu être réalisé que grâce à l'appui de nombreux et généreux **bienfaiteurs**. Qu'ils trouvent ici une fois de plus l'expression la plus sincère de notre profonde **reconnaissance**.

LE PRÉSENT.

Les dons reçus, et les dons nouveaux nous ont permis **durant l'hiver entier**, et maintenant encore, de ne point interrompre tout à fait une œuvre essentielle. A Tourneppe, depuis novembre, ont fonctionné des **Cures d'hiver, pour 15 à 30 adolescents très débiles ou convalescents**; dans une maison bien chauffée, ils ont trouvé la meilleure alimentation, le sommeil et le jeu, la lecture, un peu d'étude : français, mathématiques, etc. Travail bienfaisant, qui nous encourage... mais qui nous épuise financièrement...

L'AVENIR.

ne sera pas facile. En 1943, il faut tenir, il faut **aller de l'avant**, car les détresses sont plus nombreuses, plus profondes que jamais. Nous comptons ouvrir, au mois de juin :

QUATRE MAISONS.

Tourneppe, Braine-L'Alleud, **Schaltin**, Lauwe.

Cela coûtera à l'Entr'aide jociste
UN DEMI-MILLION

Qui adoptera un, ou plusieurs de nos adolescents ouvriers ?

Pour cinq jours : **100 francs** ;

Pour dix jours : **200 francs** ;

Pour quinze jours : **300 francs** ;

Pour un mois : **600 francs** ;

Pour deux mois : **1,200 francs** ;

Pour trois mois : **1,800 francs**.

Qui nous signalera des personnes capables de nous aider ?

Prière d'utiliser le bulletin ci-joint.

Et d'avance, du fond du cœur, merci pour tous les beaux gestes!

Cures pour adolescents débiles de l'Entr'aide Jociste.

Direction : 79, boulevard Poincaré, BRUXELLES — C. C. P. 71.74.31

MISÈRES TRAGIQUES. *Des hommes sont nés...*



LES CURES POUR ADOL
DÉBILES DE L'ENTR'AIDE



I. MISÈRES TRAGIQUES.

Les misères de la Jeunesse ouvrière! Il faut les avoir vues de ses yeux pour imaginer l'acuité qu'elles atteignent parfois. Nous en avons eu l'occasion. Et c'est ainsi que sont nées les cures pour adolescents débiles.

Mis en contact avec les plus jeunes éléments des C. R. A. B. durant l'évacuation de 1940, nous avons été effrayés par l'état d'abandon physique, intellectuel, moral, religieux, où se trouvaient alors nos adolescents. Un camp de regroupement et de cure, comptant continuellement une centaine de présences, fonctionna à Pinsaguel-lez-Toulouse jusqu'en septembre.

La rentrée au pays ne marquait point la fin des épreuves. Aussi urgent qu'en 1940, un camp pour Adolescents débiles s'imposait en 1941. Il trouva place dans le magnifique domaine jociste de Tournepe, aux mois de juillet et d'août. Le rapport illustré en a été publié, rappelant les 144 enfants hospitalisés, les 3.300 repas distribués pendant cette période.

L'année 1942 n'a pas vu diminuer les misères, bien au contraire. Les documents sérieux sont là pour nous renseigner sur l'état de santé précaire de la jeunesse.

La majorité des 100 000 hommes qui purent rejoindre les **CRAB** du sud de la France, traversèrent la Somme avant le 20 mai. Environ 25 000 seront logés chez l'habitant et souffriront moins des privations que leurs collègues installés dans les camps.

L'encadrement est militaire mais insuffisant et les soucis d'intendance sont généralisés dans les camps.

La **capitulation de l'Armée belge le 28 mai** ne signifie pas la fermeture des CRAB. Certains officiers seront à ce moment, temporairement mis aux arrêts par les autorités françaises.

Le 2 juin, l'Armée française réclame de la main d'œuvre pour reconstituer une ligne de défense sur la Somme. A partir du 4 juin, 20 000 membres provenant des CRAB creuseront des tranchées dans la zone de Creil, Nantes, Senlis, Meaux, Châlons-sur-Marne et Vitry-le-François et seront parfois victimes du feu ennemi. Reculant avec l'Armée française en pleine débandade, ils seront livrés à eux-mêmes, certains seront capturés et envoyés en Allemagne comme prisonniers de guerre et 800 autres internés en Suisse jusqu'en février 1941.

Toutefois, vers la fin août 1940,
la majorité des 100 000 reviennent en Belgique,
comme les 2 millions de réfugiés.

Environ 400 jeunes Belges perdront la vie dans
l'aventure, dont au moins quatre fusillés
arbitrairement par l'Armée française sous le motif d'espionnage.



Allons enfants de la Belgique

Les 16–35 ans
mai–août 1940



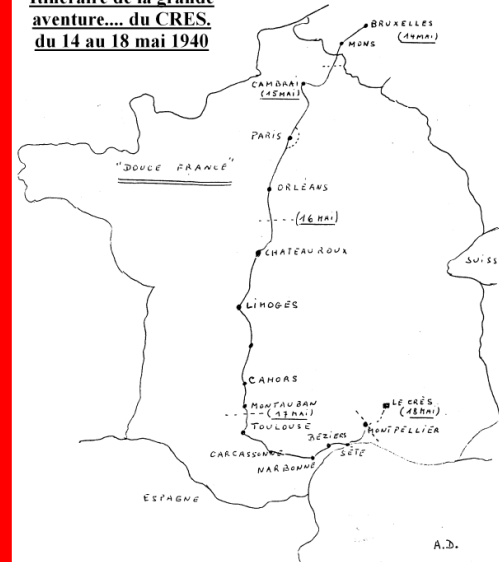
JEAN-PIERRE du RY
PRÉFACE DE JEAN VANWELKENHUYZEN

ÉDITIONS
Racine



de SELLERS
de MORANVILLE

Itinéraire de la grande
aventure... du CRES.
du 14 au 18 mai 1940



Pourquoi Hergé a-t-il fait figurer TOULOUSE sur la borne kilométrique de l'illustration du premier numéro du *Soir Jeunesse* du 17 octobre 1940 ?

C'est à la génération des CRAB, qui s'identifiait pleinement à la figure de Tintin, qu'Hergé adresse un clin d'œil appuyé dans l'édition du *Soir Jeunesse*, avec la mention « Toulouse » sur la borne kilométrique et son héros, dépeint comme un C.R.A.B. de retour au pays : semelle usée par des mois de marche à pied et bouteille de vin rouge dans la musette.

Membres des C.R.A.B.



Allons enfants de la Belgique

Les 16-35 ans
mai-août 1940



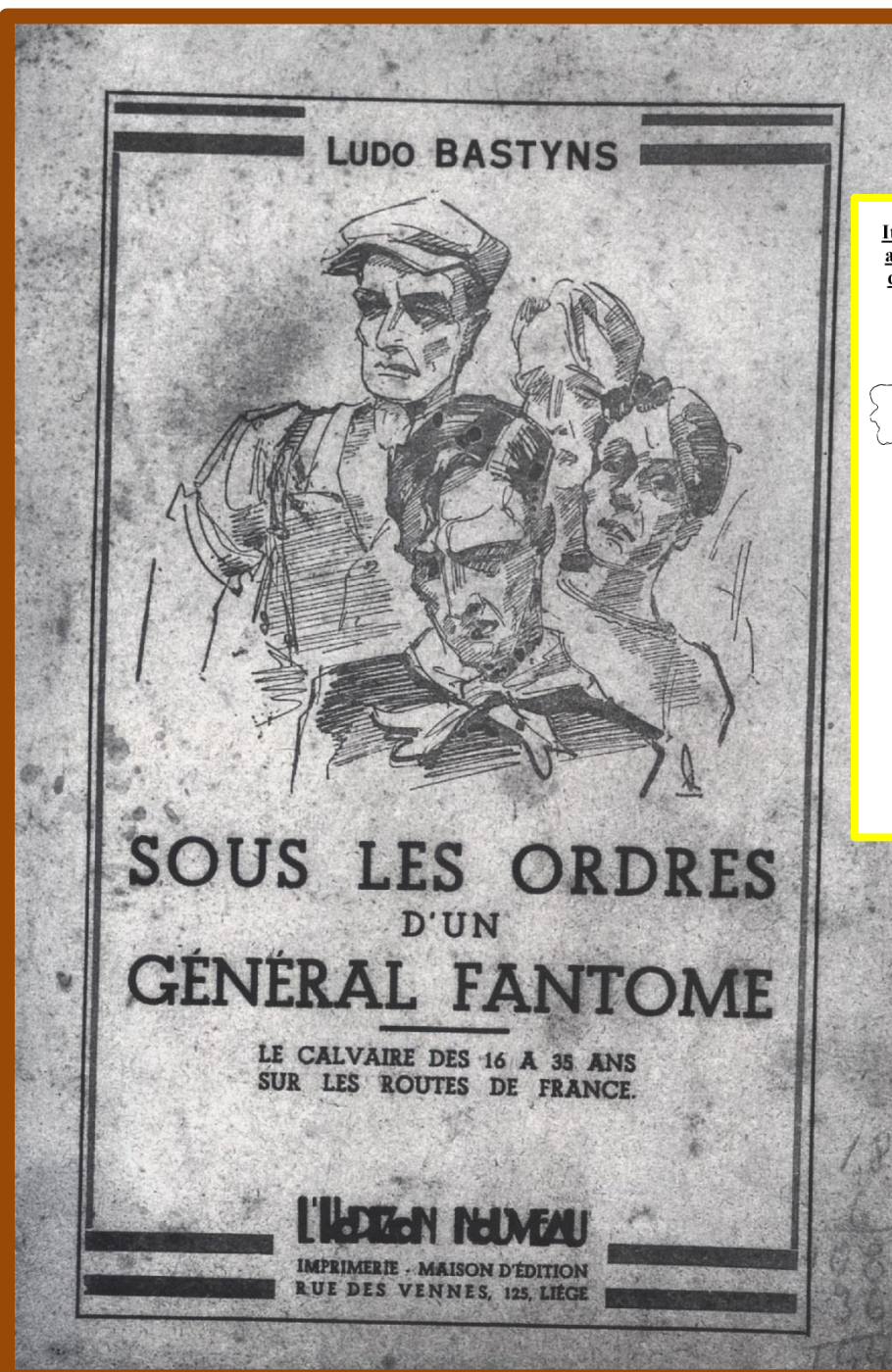
JEAN-PIERRE du RY
PRÉFACE DE JEAN VANWELKENHUYZEN

Racine

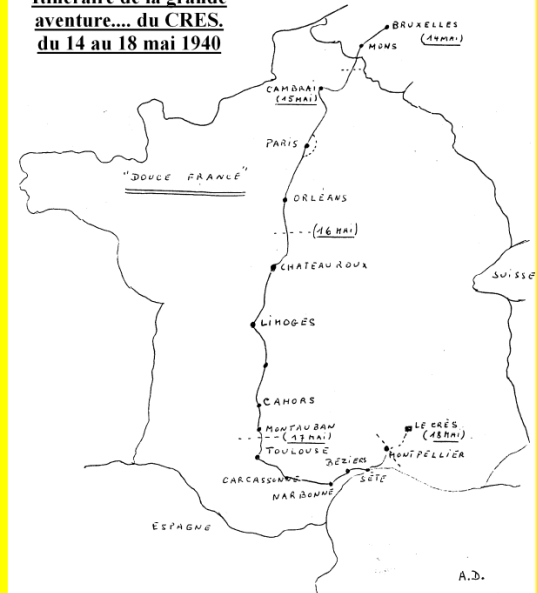




de SELLERS
de MORANVILLE



Itinéraire de la grande
aventure.... du CRES.
du 14 au 18 mai 1940



CURES POUR ADOLESCENTS DEBILES

15 septembre 1942-15 septembre 1943

La caractéristique de cette année, c'est que les Cures sont devenues permanentes, d'abord au seul domaine de Tourneppe, puis à partir du 25 mars au Château de Schaltin. Aujourd'hui une troisième maison, permanente elle aussi, est ouverte à Benneux.

Durant les douze mois en question, les Cures ont accueilli un total de 400 adolescents, distribués en trois maisons: Tourneppe, Schaltin, Braine l'Alleud. La grosse majorité parvenait à cet âge le plus critique de la croissance: 14, 15, 16 ans.

126 étaient âgés de 14 ans ou un peu moins.

90 de 15 ans

74 de 16 ans

46 de 17 ans

18 de 18 ans ou, un peu plus.

Le recrutement se faisait pour Bruxelles par l'Office d'Orientation Professionnelle et le Dispensaire Jociste de la Capitale principalement; pour la province par les Secrétariats régionaux et les Sections locales. De plus, certains ont été envoyés à l'initiative de Messieurs les Curés, des services sociaux des Tramways, des Usines Textiles, comme ce fut le cas pour Verviers, des ateliers et des charbonnages comme à Charleroi. Ou encore par les services de la Croix-Rouge et les services sociaux des usines.

Ces jeunes gens n'appartenaient pas en majorité aux classes vraiment inférieures; mais au monde des ouvriers, des artisans, des employés et parfois à la petite bourgeoisie montante. Un certain nombre d'entre eux travaillaient déjà comme manuels ou employés; un plus grand nombre fréquentent encore les écoles professionnelles ou moyennes.

Par ailleurs, beaucoup d'entre eux se trouvaient dans des situations de famille difficiles, anormales, ou compromises, ce qui était une nouvelle raison de les admettre en Cure.

Les recrues venaient, peut-on dire, de toutes les régions industrielles de la Wallonie, en proportion d'ailleurs très variable. La Fédération de Bruxelles atteignait la majorité absolue: 220 inscrits. Après elle, la Fédération de Charleroi comptait 49 inscrits, la région de Verviers 41; le Borinage 26, Mouscron 25. Les autres régions: Ath, Brabant Wallon, Centre, Liège, Waremmes ont envoyé quelques compagnons.

Ces jeunes gens sont atteints de débilité plus ou moins prononcée. Le but des Cures n'est pas seulement de réparer, mais aussi de prévenir... nécessairement

\$

Voici ce que révèlent sur l'état de santé de nos adolescents les fiches médicales dressées pour leur admission, et mises à jour, dans la mesure du possible, à l'occasion des visites médicales durant les cures.

Le séjour est recommandé très urgent pour 8 adolescents de 17 ans; 12 de 16 ans; 21 de 15 ans; une dizaine de 14 ans; et certains autres cas ne se révéleront qu'à un examen plus approfondi.

La faiblesse physique se trahit d'abord par le déficit PONDERA. Sur une quarantaine de jeunes gens de 17 ans, nous en comptons 7 auxquels il manque 10 kg pour atteindre le poids normal à leur âge et leur taille; 3 qui sont de 15 kg en dessous de leur poids.

Voici ce que révèlent sur l'état de santé de nos adolescents les fiches médicales dressées pour leur admission, et mises à jour, dans la mesure du possible, à l'occasion des visites médicales durant les cures.

Le séjour est recommandé très urgent pour 8 adolescents de 17 ans; 12 de 16 ans; 21 de 15 ans; une dizaine de 14 ans; et certains autres cas ne se révéleront qu'à un examen plus approfondi.

La faiblesse physique se trahit d'abord par le déficit PONDERAL. Sur une quarantaine de jeunes gens de 17 ans, nous en comptons 7 auxquels il manque 10 kg pour atteindre le poids normal à leur âge et leur taille; 3 qui sont de 15 kg en dessous de leur poids.

Membres des C.R.A.B.



Allons enfants de la Belgique

Les 16-35 ans
mai-août 1940



JEAN-PIERRE du RY
PRÉFACE DE JEAN VANWELKENHUYZEN

Racine

SUPPLÉMENT HEBDOMADAIRE DU JOURNAL « LE SOIR »

JEUDI 11 OCTOBRE 1940

Jeunesse



Des hommes sont nés...



LES CURES POUR ADOLESCENTS
DÉBILES DE L'ENTR'AIDE JOCISTE

1942



EN TROIS MOTS... POUR CONCLURE

LE PASSÉ.

Tout ce qui fut fait, n'a pu être réalisé que grâce à l'appui de nombreux et généreux **bienfaiteurs**. Qu'ils trouvent ici une fois de plus l'expression la plus sincère de notre profonde **reconnaissance**.

LE PRÉSENT.

Les dons reçus, et les dons nouveaux nous ont permis **durant l'hiver entier**, et maintenant encore, de ne point interrompre tout à fait une œuvre essentielle. A Tourneppe, depuis novembre, ont fonctionné des **Cures d'hiver**, pour **15 à 30 adolescents très débiles ou convalescents**; dans une maison bien chauffée, ils ont trouvé la meilleure alimentation, le sommeil et le jeu, la lecture, un peu d'étude : français, mathématiques, etc. Travail bienfaisant, qui nous encourage... mais qui nous épuise financièrement...

L'AVENIR.

ne sera pas facile. En 1943, il faut tenir, il faut **aller de l'avant**, car les détreesses sont plus nombreuses, plus profondes que jamais. Nous comptons ouvrir, au mois de juin :

QUATRE MAISONS.

Tourneppe, Braine-L'Alleud, **Schaltin**, Lauwe.

Cela coûtera à l'Entr'aide jociste
UN DEMI-MILLION

Qui adoptera un, ou plusieurs de nos adolescents ouvriers ?

Pour cinq jours : **100 francs** ;

Pour dix jours : **200 francs** ;

Pour quinze jours : **300 francs** ;

Pour un mois : **600 francs** ;

Pour deux mois : **1,200 francs** ;

Pour trois mois : **1,800 francs**.

Qui nous signalera des personnes capables de nous aider ?

Prière d'utiliser le bulletin ci-joint.

Et d'avance, du fond du cœur, merci pour tous les beaux gestes!

Cures pour adolescents débiles de l'Entr'aide Jociste.

Direction : 79, boulevard Poincaré, BRUXELLES — C. C. P. 71.74.31

QUATRE MAISONS :

Tourneppe, Braine-L'Alleud, Schaltin, Lauwe.

Cela coûtera à l'Entr'aide jociste

UN DEMI-MILLION

Qui adoptera un, ou plusieurs de nos adolescents ouvriers :

Pour cinq jours : 100 francs ;

Pour dix jours : 200 francs ;

Pour quinze jours : 300 francs ;

Pour un mois : 600 francs ;

Pour deux mois : 1,200 francs ;

Pour trois mois : 1,800 francs.

Qui nous signalera des personnes capables de nous aider ?

Prière d'utiliser le bulletin ci-joint.

Et d'avance, du fond du cœur, merci pour tous les beaux gestes!

Cures pour adolescents débiles de l'Entr'aide Jociste.

Direction : 79, boulevard Poincaré, BRUXELLES — C. C. P. 71.74.31

Schaltin

Un Château en Condroz

S.T.O.

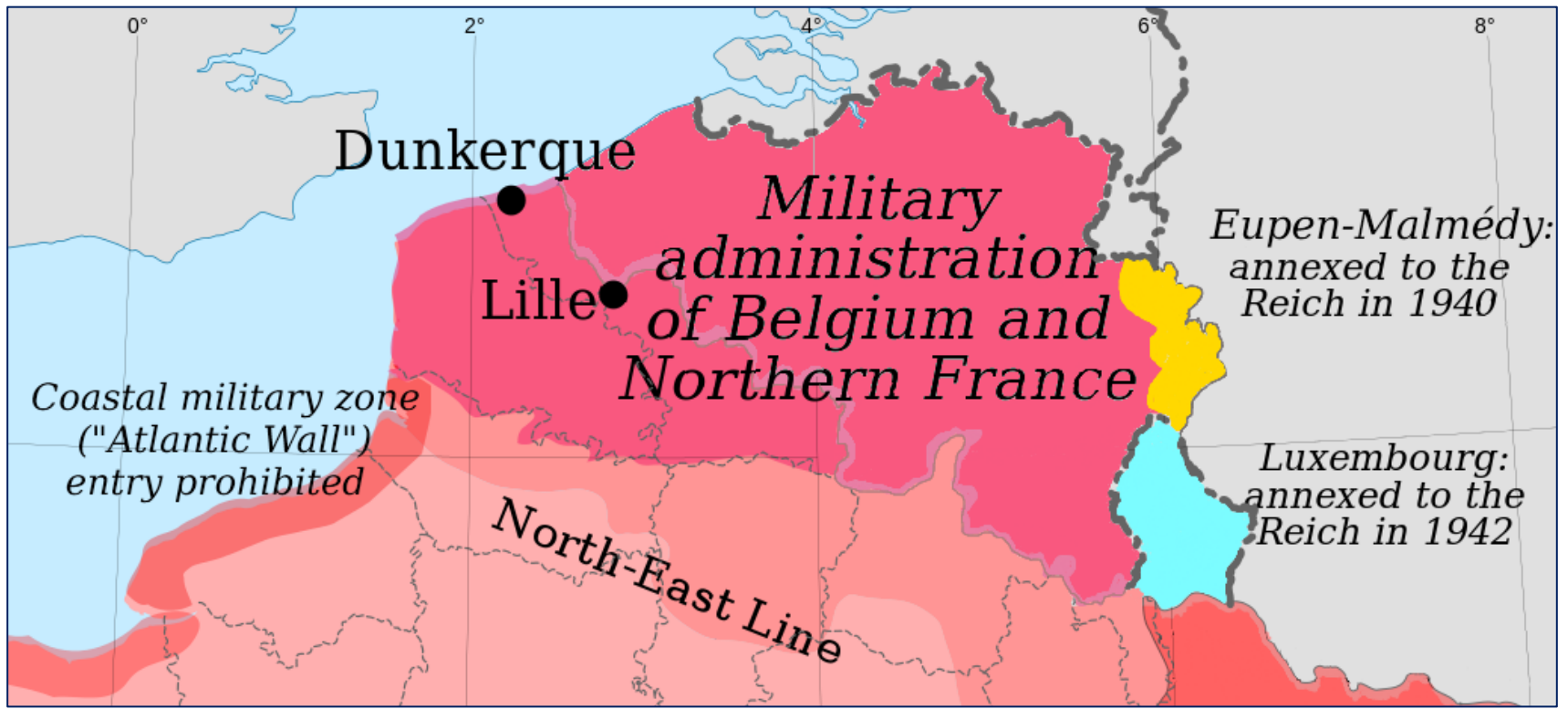
1. C.R.A.B.
2. S.T.O.
3. SHOAH

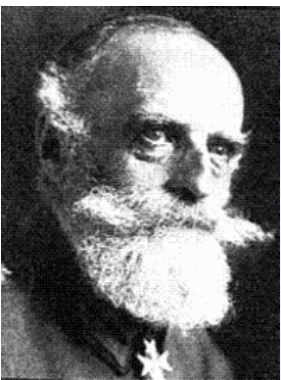


La Belgique sous l'occupation



La Belgique sous l'occupation





Zone de commandement
du Commandant militaire
en Belgique et au Nord
de la France

**Ludwig
von FALKENHAUSEN**



**Alexander
von FALKENHAUSEN**
gouverneur militaire
allemand



Départements du Nord de la France, sous
administration du Commandant militaire
en Belgique et au Nord de la France



Eggert REEDER – chef de la section des
affaires civiles (Militärwaltungsstab)

von Falkenhausen avait sous son commandement deux types de police:
la Feldgendarmarie (qui faisait partie de la *Wehrmacht*)
la Gestapo (qui faisait partie de la SS).

Avant de quitter le pays en 1940, le gouvernement belge avait installé un ensemble de haut-fonctionnaires, le **Comité des Secrétaires-Généraux**, pour administrer le territoire en l'absence des ministres élus.

Le Comité espérait remplacer les Allemands dans la gestion des affaires quotidiennes du territoire, permettant ainsi au territoire de maintenir un certain degré d'autonomie. Le Comité espérait également empêcher la mise en œuvre de politiques allemandes radicales, telles que le travail forcé et la déportation: i.e., la « **politique du moindre mal** » (**doctrine Galopin**) dans l'espoir que les occupants respecteraient le protocole établi durant la Convention de La Haye de 1907 (élargie en 1949 et 1977 par les Conventions de Genève).

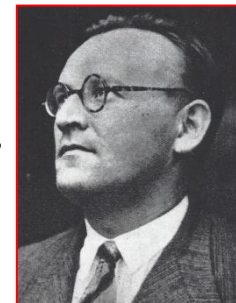


Le Comité fut remanié en 1941; devenu pro-allemand, il était responsable de la mise en œuvre des exigences faites par l'administration militaire.

Gérard Romsée - *Intérieur*



Victor Leemans - *Economie*



En juillet 1944, l'administration militaire fut remplacée par un gouvernement civil (*Zivilverwaltung*), mené par Josef GROHE nazi depuis 1921.



Comité des Secrétaires-Généraux



Gerard Romsée (1901-1976)
S-G Ministère de l'Intérieur
(avec Hendrik ELIAS)



Adrien Emile Van Coppenolle
(1893-1975) Chef de la Police
Générale du Royaume



Victor Leemans (1901-1971)
S-G Ministère de l'Economie,
ancien chef du VNV

Les secrétaires généraux formaient la hiérarchie la plus élevée du corps des fonctionnaires des divers départements ministériels.

L' AR du 2 octobre 1937 les rangeait dans la première catégorie des fonctionnaires de l' Etat (nommés par le Roi).

Le S.T.O.



Immeuble abritant une "**Werbestelle**"
(*bureau de recrutement*)

Le S.T.O.



Werbestelle

Place du Martyr à Verviers



Immeuble abritant une "Werbestelle"
(bureau de recrutement)

Ober-Feldkommandantur
WERBESTELLE
AANWERVINGSDIENST
OFFICE D'EMBAUCHAGE

den 8-2-43
An
Aan
A

maison mach. 2440
Dementy Edmond 8-8-20
Crische en Paeffail
melotte

BETR.: Dienstverpflichtung.
VOORWERP: Verplichting tot dienstneming.
OBJET: Obligation de travail.

Auf Grund der Verordnung des Militärbefehlshabers für Belgien und Nordfrankreich vom 6. März 1942 in
Op grond van de verordening van 6 Maart 1942 van den Militairen Bevelhebber in België en Noord-Frank-
En vertu de l'ordonnance du 6 mars 1942 du Commandant Militaire pour la Belgique et le Nord de la France

der Fassung vom 6 Okt. 1942 werden Sie hiermit aufgefordert, sich am
volgens den tekst van 6 Oktober 1942 wordt U bij dezen opgeroepen om U op
dans sa rédaction du 6 octobre 1942 vous êtes tenu par la présente de vous présenter

den 20-4-43 um 8 1/2 Uhr bei der Dienst-
le te 8 1/2 heures dans les bureaux du service

Strasse gevestigd te de d'ouvrage straat, N° 9 Zimmer
situés rue n° 9 kamer
chambre

Oberfeldkommandantur Muns
Paussche Werbestelle
Nebenstelle Namur

Diese Vorladung, Personalausweis und gegebenenfalls Heiratsbuch und Nachweise über die letzten 6
U dient in het bezit te zijn van deren oproepingsbrief, uw identiteitskaart en eventueel uw trouwboekje en
Vous devrez être porteur de la présente convocation, de votre carte d'identité et éventuellement de votre carnet de
6 Monaten ausgeübte Tätigkeit (Gewerbebescheinigung usw.) sind mitzubringen.
bewijsstukken over de door U gedurende de 6 laatste maanden waargenomen bedrijvigheid (beroepsgetuigschrift, enz.)
mariage ainsi que des pièces (certificat professionnel, etc.) établissant votre activité pendant les six derniers mois.

Für den Fall, dass Sie dieser Vorladung nicht Folge leisten, setzen Sie sich strenger Bestrafung aus.
Zoo U aan dezen oproepingsbrief geen gevolg geeft stelt U zich aan strenge straffen bloot.
Au cas où vous ne répondriez pas à la présente convocation, vous vous exposez à des sanctions sévères.

In-Auftrag
Neb

Document officiel
d'Obligation de travail
8 février 1943

Des hommes sont nés...



LES CURES POUR ADOLESCENTS DÉBILES DE L'ENTR'AIDE JOCISTE



EN TROIS MOTS... POUR CONCLURE

LE PASSÉ.

Tout ce qui fut fait, n'a pu être réalisé que grâce à l'appui de nombreux et généreux **bienfaiteurs**. Qu'ils trouvent ici une fois de plus l'expression la plus sincère de notre profonde **reconnaissance**.

LE PRÉSENT.

Les dons reçus, et les dons nouveaux nous ont permis **durant l'hiver entier**, et maintenant encore, de ne point interrompre tout à fait une œuvre essentielle. A Tourneppe, depuis novembre, ont fonctionné des **Cures d'hiver**, pour 15 à 30 adolescents très débiles ou convalescents; dans une maison bien chauffée, ils ont trouvé la meilleure alimentation, le sommeil et le jeu, la lecture, un peu d'étude : français, mathématiques, etc. Travail bienfaisant, qui nous encourage... mais qui nous épuise financièrement...

L'AVENIR.

ne sera pas facile. En 1943, il faut tenir, il faut **aller de l'avant**, car les détresses sont plus nombreuses, plus profondes que jamais. Nous comptons ouvrir, au mois de juin :

QUATRE MAISONS.

Tourneppe, Braine-L'Alleud, **Schaltin**, Lauwe.

Cela coûtera à l'Entr'aide jociste
UN DEMI-MILLION

Qui adoptera un, ou plusieurs de nos adolescents ouvriers ? :

Pour cinq jours : 100 francs ;

Pour dix jours : 200 francs ;

Pour quinze jours : 300 francs ;

Pour un mois : 600 francs ;

Pour deux mois : 1,200 francs ;

Pour trois mois : 1,800 francs.

Qui nous signalera des personnes capables de nous aider ?

Prière d'utiliser le bulletin ci-joint.

Et d'avance, du fond du cœur, merci pour tous les beaux gestes!

Cures pour adolescents débiles de l'Entr'aide Jociste.

Direction : 79, boulevard Poincaré, BRUXELLES — C. C. P. 71.74.31

- S.T.O.
- Doctrine Galopin
- Go slow policy



« *The go slow policy* » versus la « *doctrine du moindre mal de Galopin* ».

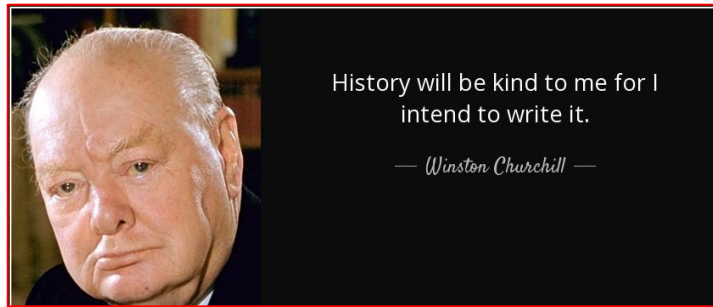
Ces deux approches vont être sources de frottement et même de conflit ouvert entre les gouvernements belge et britannique, avec un climax (i.e. tension dramatique à son comble) en 1942.



Hubert Pierlot

Paul-Henri Spaak





En disant cela, Churchill veut dire ironiquement que l'Histoire se souviendra de lui et de ses actes, au contraire de tous ceux qui sont restés à attendre des jours meilleurs sans rien faire, et qui ne méritent que peu d'**indulgence** de la part de ceux qui ont tenté de faire quelque chose, fussent des erreurs."



*« L'Histoire me sera indulgente,
car j'ai l'intention de l'écrire. »*

- S.T.O.
- Doctrine Galopin
- Go slow policy



Schaltin *fit* partie de la petite Histoire
qui explique souvent la grande Histoire
et *méritait* beaucoup plus d'*indulgence*.

...et beaucoup plus de reconnaissance sur
le plan historique en relation avec le **S.T.O.**
et la ***Go slow policy*** !

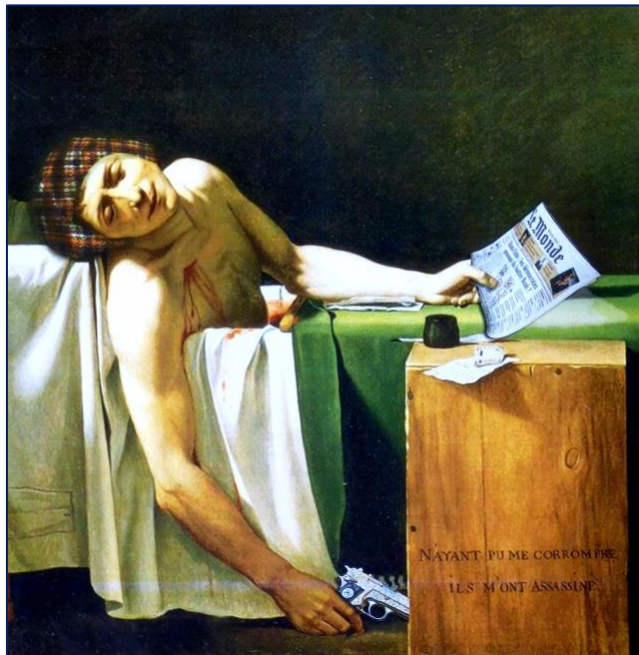




Anachronisme et Histoire.

Evitons le jugement rétrospectif en ne nous abandonnons pas à la *dérive de l'anachronisme*.

L'anachronisme est le péché mortel de l'historien qui ignore le décalage entre le moment où survient un fait et le moment où il devrait ou aurait dû se produire.



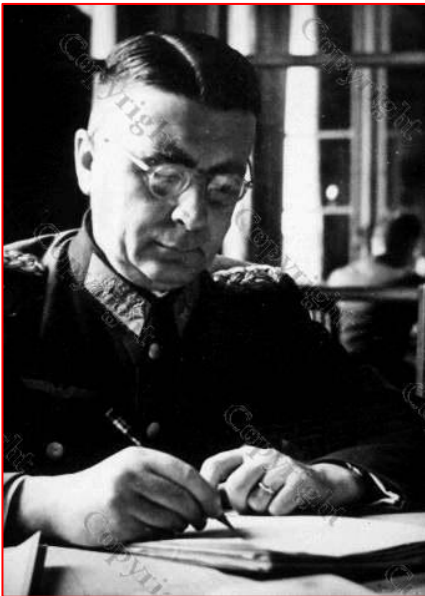
Pour éviter la *dérive de l'anachronisme*, rappelons quelques dates relatives au STO (Service du Travail Obligatoire)

1. L'arrêté du 10 avril 1941 prévoit le remplacement des ouvriers célibataires par des ouvriers mariés afin que les célibataires partent pour l'Allemagne (+ SVTW !!! + remariage de Léopold III en septembre 1941).
2. L'ordonnance du 6 mars 1942 institue le travail obligatoire en Belgique (le secrétaire général du Ministère du Travail - Verwilghen – démissionne le 24).
3. L'ordonnance du 6 octobre 1942 modifie celle du 6 mars 1942 en instituant le travail obligatoire en Allemagne.
Avril 1941 à avril 1943: 200 000 Belges travaillent en Allemagne (but de Saukel étant 500 000 Belges, dont au moins 120 000 de plus avant fin 43).
4. A partir du 7 mars 1943, les étudiants de première année des Universités doivent s'inscrire aux Offices du Travail pour une période de 6 mois.
5. Le 2 avril 1943, les étudiants de première année de philosophie des séminaires diocésains, exemptés jusque là, doivent s'inscrire aux Offices du Travail.
6. Le 5 juin 1943, le recteur de l'UCL – Monseigneur Van Waeyenbergh – est arrêté pour avoir refusé de fournir la liste des étudiants.

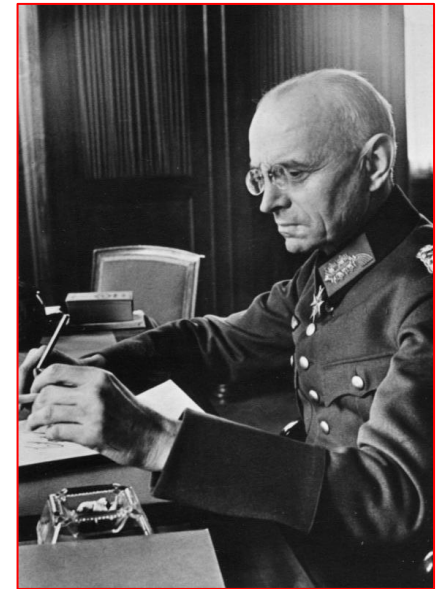


Contexte historique général en 1942 : le STO – *Service du Travail Obligatoire*

- Le **6 mars 1942**, parution d'un décret sur le travail obligatoire qui prépare l'intégration complète de l'économie belge dans l'économie allemande.
Les réquisitions de travailleurs pour le STO commencent.
- Ce **6 octobre 1942**, le commandement militaire allemand pour la Belgique et le Nord de la France promulgue une autre ordonnance établissant le service du travail obligatoire (STO) **en Allemagne** pour tous les hommes de 21 à 50 ans et toutes les femmes célibataires de 21 à 35 ans.



Eggert REEDER (1894-1959),
juriste et SS-Gruppenführer
chef de l'administration militaire à Bruxelles.



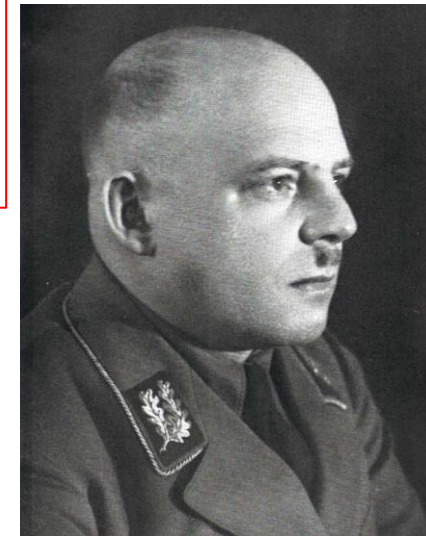
Alexander von FALKENHAUSEN (1878-1966)
Gouverneur militaire de la Belgique,
et département du Nord et du Pas-de-Calais
1940-1945

Fritz TODT,
Ingénieur, ministre
de l'Armement.
Son avion explose
le 8 février 1942



Albert SPEER,
Architecte,
successeur de TODT

Fritz SAUCKEL,
surnommé le
« négrier de l'Europe »



Pourquoi début du S.T.O.
en 1942 ?

Ce sont les promoteurs du STO

Comité des Secrétaires-Généraux



Gerard Romsée (1901-1976)
S-G Ministère de l'Intérieur
*(libéré en 1954,
réhabilité en 1966)*



Adrien Emile Van Coppenolle
(1893-1975) Chef de la Police
Générale du Royaume
*(libéré en 1952 & chute
gouvernement Pholien)*



Victor Leemans (1901-1971)
S-G Ministère de l'Economie,
ancien chef du VNV
*(dossier classé sans suite,
carrière au CVP,
président du Parlement européen
(1965-66))*

Les "non-opposants" belges au S.T.O.

Comité des Secrétaires-Généraux



Gerard Romsée (1901-1976)
S-G Ministère de l'Intérieur
(libéré en 1954,
réhabilité en 1966)



Adrien Emile Van Coppenolle
(1893-1975) Chef de la Police
Générale du Royaume
(libéré en 1952 & chute
gouvernement Pholien)

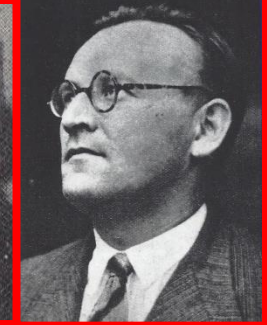
A la fin de l'année 1943, au vu du nombre sans cesse grandissant de réfractaires au S.T.O. en Allemagne, la Militärverwaltung entreprend de mettre sur pied un corps policier d'auxiliaires afin d'assister la *Feldgendarmarie* débordée.

Les ultra-collaborationistes de **Rex** et **DeVlag** (Duits-Vlaams Arbeidsgemeenschap) fourniront la majorité de ces *Zivildahnders*.

Ils feront des ravages parmi les réfractaires, opérant plus de 25.000 arrestations en six mois.

Les "non-opposants" belges au S.T.O.

Comité des Secrétaires-Généraux



Charles VERWILGHEN
Secrétaire général au Travail
et Prévoyance sociale
démissionne le 20 mars 1942 lorsque
l'Office National du Travail est
soustrait au contrôle de son
département par l'ordonnance
allemande du 6 mars 1942
relative au STO.

Emiel DE WINTER
Secrétaire général à l'Agriculture
et au Ravitaillement
(1902 - 1985)



Les opposants belges au S.T.O.

5 janvier 1944





VERORDNUNGSBLATT
des Militärbefehlshabers in Belgien und Nordfrankreich
für
die besetzten Gebiete
Belgiens und Nordfrankreichs, herausgegeben
vom Militärbefehlshaber (Chef der Militärverwaltung)

Erscheint nach Bedarf Einzelpreis : 20 Rpf.

115. Ausgabe	ABDRUCK — auch auszugsweise Ausnahmen genehm. der Chef der Militärverw.
--------------	---

Le sera pas porteur du certificat d'exemption...
e pourra pas établir qu'il est en possession
lui-ci, sera considéré comme réfractaire au
obligatoire, alors même qu'il n'aurait pas été
ablement touché d'une déclaration écrite le sou-

Septième Ordonnance
du 5 janvier 1944
mettant à exécution l'ordonnance
en vue d'assurer la couverture des besoins
en main-d'œuvre pour les travaux
d'une importance spéciale.



Fritz SAUCKEL,
surnommé le
« négrier de l'Europe »



Albert SPEER

**Septième Ordonnance
du 5 janvier 1944
mettant à exécution l'ordonnance
en vue d'assurer la couverture des besoins
en main-d'œuvre pour les travaux
d'une importance spéciale.**



Bir Hakeim & Alamein
Juin & Novembre 1942
Koenig & Montgomery



Operation TORCH
Novembre 1942



**Chute
Stalingrad**
2 février 1943

Et encore quelques autres dates et événements intercurrents pour éviter la *dérive de l'anachronisme...*

Entre l'ordonnance du 6 octobre 1942 instituant le travail obligatoire en Allemagne et l'arrestation le 5 juin 1943 de Monseigneur Van Waeyenbergh, recteur de l'UCL, que se passe-t-il de significatif ?



Le S.T.O. vu de Londres

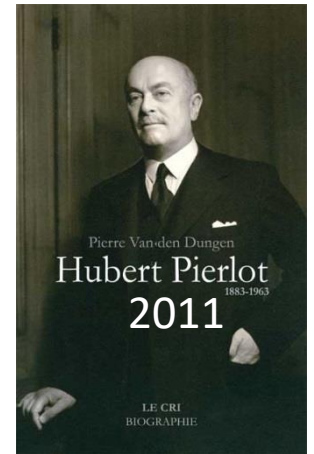
Contexte historique général

- Le gouvernement belge Pierlot-Spaak exilé à Londres, apprit que des mouvements sociaux et politiques, divers mouvements de résistance, et en premier lieu des organisations de jeunesse tels que la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC) s'attelaient à secourir tant bien que mal les travailleurs réfractaires au service du travail obligatoire (STO) en Allemagne. Le gouvernement voulut encourager et coordonner toutes ces initiatives en les soutenant financièrement.



Hubert Pierlot
(1883-1963)

Paul-Henri Spaak
(1899-1972)



- Cette politique était d'ailleurs largement encouragée par Winston Churchill dans le cadre de sa « **go slow policy** » visant à ralentir par tous les moyens l'effort de guerre allemand.
- C'est dans ce but que la Sureté de l'Etat belge à Londres et le Special Operations Executive (SOE) britannique, ainsi que le Political Warfare Executive (PWE) organisèrent plusieurs missions en Belgique occupée qui aboutirent, entre autres, en septembre 1943 à la constitution du Réseau Socrate.
- En juillet 1943, il y avait 310,000 travailleurs belges en Allemagne.



« *The go slow policy* » et le financement de la Résistance

Deux événements:

1. Pression de Winston Churchill sur le gouvernement belge pour mettre en route effectivement la ***go slow policy***.
2. Arrivée de quelques personnalités aussi diverses aussi diverses que plus ou moins diplomates dans les services secrets britanniques et belges.

Idesbald Floor

Hardy Amies

E. de Borchgrave

Georges Aronstein



Idesbald Floor

Officier de liaison de la
Sûreté de l'Etat belge
avec le SOE

Hardy Amies

SOE
T section
Belgian Mission

E. de Borchgrave
Officier de liaison
Deuxième bureau
Militaire belge
avec SOE

Georges Aronstein
Officier de liaison
Belge avec PWE
Political Warfare
Executive





Victor Michel, *Georges Lambert*



Ph. de Liedekerke, *Claudius*



Raymond Scheyven, *Socrate*



William UGEUX,
depuis le 17 juin 1943,
Directeur général du Renseignement et de l'Action à la Sûreté de l'Etat - Londres



Rencontre ensuite avec
André Wendelen (Tybalt / Hector I)
et Donneux (Hilcat)
fin septembre 1943



15 Juni.

J. soussigné Comte Philippe de LIEDEKERKE,
attaché à la Légation de Belgique à Vienne, déclare
avoir pris contact avec M^r Victor MICHEL en tout
septembre 1943 au cours d'un séjour en Belgique, en
tant qu'agent parachuté par le Service d'Etat à Londres.
J'ai pris ce contact par suite de l'activité
de M^r Victor Michel qui m'était connu comme ayant
été

1) d'entretenir un esprit anti-allemand dans
la jeunesse

2) d'inciter les jeunes à s'organiser contre le
travail volontaire en Allemagne

3) de créer des organismes de résistance à
l'occasion des réunions de la J.O.C.

En raison de cette activité, j'adressais lui
souvent la liaison avec Londres en vue de l'aider
à l'amplifier.

J'affirme sur l'honneur que la présente
déclaration est sincère et complète.

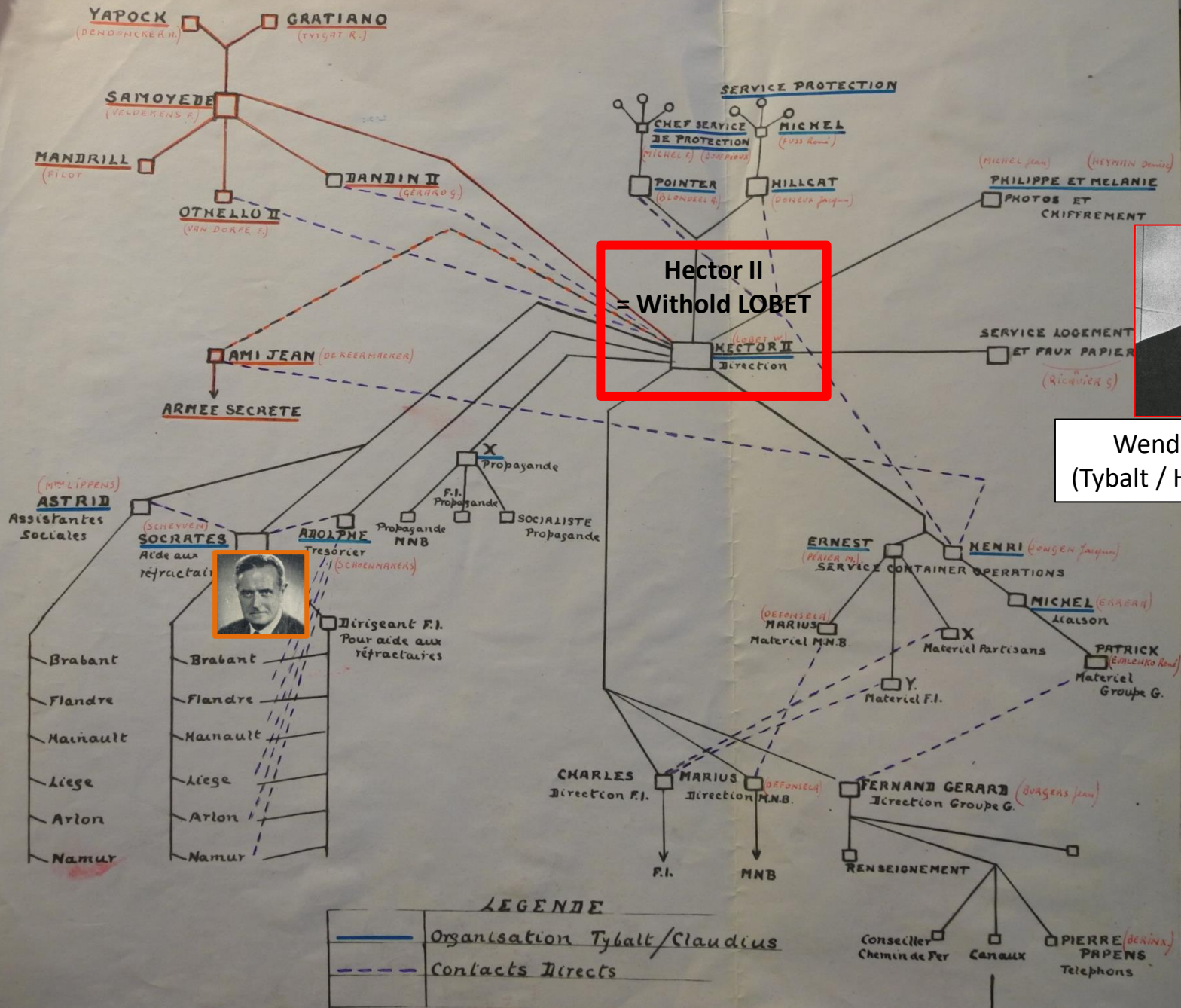
Vienne le 5 Juni 1948

Ch. de Liedekerke.



Comte Philippe de Liedekerke
SOE

ANNEXE V



Wendelen
(Tybalt / Hector I)

Réseau Socrate

Mais ce réseau de résistance allait aussi unifier et amplifier le financement en territoire occupé de l'aide aux réfractaires au STO en Allemagne déjà bien en place, mais manquant de finances.

Il allait aussi financer l'aide aux juifs, aux familles des condamnés pour fait de résistance, et également coordonner progressivement le financement de la résistance armée et civile, afin de réduire le nombre de coups de main dans des organismes financiers, industriels ou commerciaux se terminant souvent par l'exécution d'otages.



Antoine Delfosse
(1895-1980)

Ministre de la Justice et de l'Information
de 1942 à 1944

Réseau Clarence et AL (41-42)

A Londres, le réseau Socrate sera supervisé par la Sûreté de l'Etat dépendant du ministère de la Justice belge (Antoine Felfosse), et structuré par le **PWE** qui était un organisme secret sous la tutelle du *Foreign Office* agissant, en principe, en liaison avec la mission belge du SOE, commandée par le colonel Hardy AMIES.

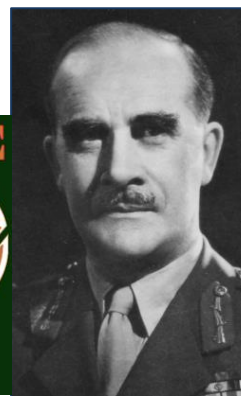


Le **SOE** dépendait directement de *W. Churchill* et avait pour mission de soutenir les mouvements de Résistance dans les pays occupés.



Aronstein - PWE

Colin Gubbins
(1896-1976)



ANNEXE

LE SOUTIEN FINANCIER DES REFRACTAIRES - TABLEAU RECAPITULATIF

PROVINCE	RESPONSABLES PROVINCIAUX	NOMBRE APPROXIMATIF DE REFRACTAIRES SOUTENUS	SOMMES RECUES (CHIFFRE GLOBAL) ⁸⁴ (en FB)	SOMMES RECUES de l'EMPRUNT de SOCRATE (mai - sept. 1944) (en FB)
BRABANT	- Fernand Demany (jusqu'au 1944) - Charles Grignard (mai-sept. 1944)	5.500	20.700.000	18.000.000
HAINAUT	- Robert Gramme (jusqu'au 13/11/43) - Louis Bourignon (jusqu'au 1944) - Antoine Lessines (mai-sept. 1944)	9.475	26.200.000	24.000.000
NAMUR	- Marguerite Marloie-Baudet (jusqu'au 18/11/43) - Albert Huart	1.500	± 10.000.000	4.000.000
LUXEMBOURG	- Raoul Thonet (jusqu'au 16/11/43) - Commandant Piron	2.000	2.750.000	2.000.000
LIMBOURG	- André Meyers (févr.-sept. 1944)	250	850.000	800.000
FLANDRE OCCIDENTALE	- Henry Story (jusqu'au 22/10/43) - François De Stoop (déc. 43-sept. 44)	3.000	5.400.000	4.475.000
FLANDRE ORIENTALE	- Henry Story (jusqu'au 22/10/43) - Pierre Struye (déc. 43-sept. 44)	3.000 à 3.500	10.300.000	9.500.000
ANVERS	- Paul Van Schoonbeek (jusqu'au 19/11/1943) - Edouard Baers (janv. 44-4/5/1944) - Dirk Sevens (9/5 - 4/8/1944) - Jan Peeters	2.000	12.600.000	11.800.000

LIEGE	- Léon Ernest Halkin (jusqu'au 17/11/43) - Léon Servais / Joseph Fafchamps André Renard (jusqu'au 1944) - Armand Bricteux (mai - sept. 1944)	± 9.000	26.100.000	24.000.000
KAJ / JOC (totalité du territoire)	- Victor Michel / Joseph Deschuyffeleer	8.800	4.200.000 ⁸⁵	1.200.000 (janv.-avril 44)
TOTAUX		34.525 ⁸⁶	119.100.000 ⁸⁷	99.775.000



142 ♦ Etienne VERHOEYEN

banquier influent Albert-Edouard Janssen (oncle de R. Scheyven) et Melle Maria Baers, logeait, nourrissait et donnait parfois du travail clandestin à des Jocistes réfractaires ²⁴. Dans l'ATR, un rôle prépondérant fut joué par le président de la JOC Victor Michel qui, le 6 septembre 1943, fut mis en contact avec Philippe de Liedekerke, puis avec Wendelen et par celui-ci avec Scheyven. Tous lui promirent des fonds. La première tranche (300.000 frs) lui fut remise début 1943. Bien qu'à partir d'avril 1944 la structure jociste fut associée plus étroitement au service *Socrate*, elle continua à former un secteur autonome du service qui, de fin 1942 à la libération, put secourir quelque 8.000 réfractaires en distribuant environ 25 millions de FB ²⁵.

LIEGE	- Léon Ernest Halkin (jusqu'au 17/11/43) - Léon Servais / Joseph Fafchamps - André Renard (jusqu'avril 1944) - Armand Bricteux (mai - sept. 1944)	± 9.000	26.100.000	24.000.000
KAJ / JOC (totalité du territoire)	- Victor Michel / Joseph Deschuyffeleer	8.800	4.200.000 ⁸⁵	1.200.000 (janv.-avril 44)
TOTAUX		34.525 ⁸⁶	119.100.000 ⁸⁷	99.775.000

LA JEUNESSE OUVRIERE CHRETIENNE

WALLONIE
BRUXELLES

1912 - 1957



Tome II

1990

Vie Ouvrière

Lucie BRAGARD, Marguerite FIEVEZ, Bernadette JORET,
Jacques MEERT, Geneviève NOKERMAN, Françoise PEEMANS,
Françoise ROSART, André TIHON, Paul WYNANTS, Guy ZELIS

LA JEUNESSE OUVRIERE CHRETIENNE

WALLONIE – BRUXELLES

1912 - 1957

tome II

Vie Ouvrière

association sans but lucratif

Rue d'Anderlecht, 4 1000 – Bruxelles

An die
Jeunesse Ouvrière Chrétienne,
z.H. von Herrn V.I. M I C H E L
Brüssel
Rue des Palais 90

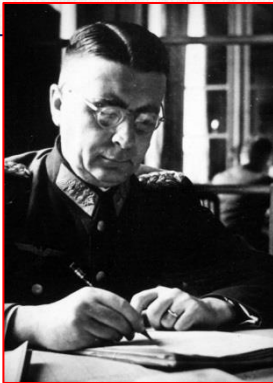
Betr.: Abhaltung von Veranstaltungen und
Tragen von Uniformen.

Veranstaltungen aller Art Ihrer Organisation sind bis auf weiteres spätestens 7 Tage vorher der örtlich zuständigen Kommandantur anzuzeigen, die die Abhaltung untersagen kann. Die Anzeige kann durch Einreichung eines genauen Planes für den jeweils folgenden Monat geschehen. Weitergehende Bestimmungen der Verordnung über Versammlungen und Vereine vom II.7.40 (Verordnungsblatt 7. Ausgabe n° I.) bleiben unberührt.

Das Tragen von Uniformen wird den Angehörigen Ihrer Organisation untersagt.

Zu widerhandlungen werden bestraft.

Für den Militärbefehlshaber in
Belgien und Nordfrankreich
Der Militärverwaltungschef
Reeder.



6 avril 1943

Par courrier, à remettre contre quittance
de réception.

LE COMMANDANT MILITAIRE
pour la Belgique et le Nord de la France
Chef de l'Administration militaire
groupe : politique
Bruxelles, le 6 avril 1943

A la Jeunesse Ouvrière Chrétienne
en mains de Monsieur Victor Michel
Bruxelles
Rue des Palais, 90.

Concernant : Interdiction des activités et du port de
l'uniforme

Les activités de tous genres de votre organisation doivent jusqu'à nouvel ordre, être signalées au moins 7 jours d'avance à la Kommandantur locale compétente, qui peut en interdire la réalisation. La notification peut être faite par la communication d'un calendrier exact pour le mois suivant.

Les autres dispositions de l'ordonnance du II.7.40 concernant les réunions et associations (Verordnungsblatt 7, Edition I.) restent inchangées.

Il est défendu aux membres de votre organisation de porter l'uniforme.

Les infractions seront punies.

Pour le Commandant militaire de la
Belgique et du Nord de la France.
Le Chef de l'Administration Militaire
(s) Reeder.

AC, 484/1.

Chapitre VII
page 268



Equipe nationale de la JOC en 1943.

De G à D: Paul Malemprée, Jean Tibackx, Victor Michel, Jean Brück, Vincent Foucart,
Joseph Chapelle

1)Remarques pratiques concernant le fonctionnement des Cures.

1)ECONOMAT

En général, l'économat des maisons est bien tenu. Toutefois, je n'ai pas encore réalisé un contrôle suffisant pour dépister les gros coulages, si toutefois il y en a.

Il y aurait lieu de veiller à ce que l'inspection soit faite à temps et régulièrement, mais il faudrait alors le temps nécessaire pour pouvoir s'y mettre chaque mois.

B A N N E U X

Pierre Teheux fait bien son travail, mais il est trop nonchalant et n'a pas beaucoup de méthode. A plusieurs reprises, il a fait des demandes d'achat de vivres, soit contre timbres, soit sans timbres.

La répartition des vivres de la cuisine se fait de la façon suivante:

1°) Pierre remet à Madame Brück ce qui lui est nécessaire pour la semaine;

2°) Madame dispose d'une clef de l'économat et peut prendre ce qui lui manquerait, vinaigre, sel, complément.

Le pain et le lait sont pris sur place.

La viande est commandée par Bruxelles, pour permettre la répartition.

S C H A L T I N

L'économat très en désordre au début de la Cure a beaucoup gagné depuis la nomination d'Henri André comme responsable principal.

Auparavant, nous rencontrions des sacs partout, des tas de livres et d'objets traînant dans tous les coins.

Actuellement, les vivres sont répartis à des endroits déterminés; l'intendance est très bien en ordre.

Les papiers et l'administration se mettent en ordre tout doucement. Jean Bruno était beaucoup trop jeune et trop peu expérimenté pour tenir tête à toute cette organisation.

Les rapports avec la cuisine et les compagnons sont réduits au minimum.

Chaque semaine, un menu hebdomadaire est remis à la cuisine. D'après ce menu, la cuisinière doit remettre chaque soir une demande à l'intendant qui prépare les vivres et les remet le lendemain matin pour la préparation des aliments.

D'autre part, l'intendant doit s'occuper de la façon dont se préparent les aliments et fait les remarques qui s'imposent à



Ce système donne un très bon rendement et l'on n'a pas à s'en plaindre, du moins jusqu'ici. Il n'est qu'à ses débuts.

TOURNEPPE

Je suis moins bien au courant du nouveau système, qui n'était qu'à l'essai lors de mon dernier passage.

Il s'agissait de prendre pied dans les affaires de la cuisine, en ce sens qu'auparavant, la cuisinière avait tout à dire, elle s'approvisionnait elle-même et réglait tout l'emploi des vivres suivant les indications de Bruxelles, sans contrôle direct.

Actuellement, notre second André Belmont a pris la charge de l'intendance. Il distribue à la cuisine tous les vivres d'après les menus hebdomadaires établis pour lui chaque semaine.

Il a le contrôle de tous les vivres et de la répartition.

Son travail est fait avec beaucoup d'ordre et l'on voit que ce garçon a l'habitude du travail administratif. Il y met du cœur et a également des qualités d'éducateur.

Après cet exposé succinct des divers systèmes, je tiens à faire les remarques qui s'imposent.

1°) Dans toutes les maisons, à Scheltin surtout, on a voulu instaurer la fabrication de yogourth.

L'installation a coûté assez cher, on a acheté deux ou trois thermomètres, une cuisse spéciale fut fabriquée, on a acheté six pots de grès de dimensions spéciales.

La fabrication de ce produit a certaines qualités qu'il ne faut pas méconnaître. Mais après avis des compagnons, la majorité déclare ne pas l'aimer. Il demande une longue préparation et l'emploi d'une quantité de sucre qui dépasse nos possibilités actuelles.

Le R.P. Haumont fut d'abord le promoteur de cette fabrication. Le R.P. Capart continue; il est bon de noter que les intendants ayant un travail trop conséquent ne font jamais cette fabrication. Ce n'est que le R.P. Capart qui en fabrique lors de ses passages.

Il veut également installer cela dans les trois maisons.

Je n'ai pas goûté le produit et ne peux donc me prononcer personnellement sur sa saveur, mais de l'avis de tous, il n'est pas apprécié.

2°) Le R.P. Capart, à son passage, trouve toujours à modifier les menus, il ajoute certains produits, au déjeuner surtout.

Il exige un supplément avec le pain, beurré, par exemple.

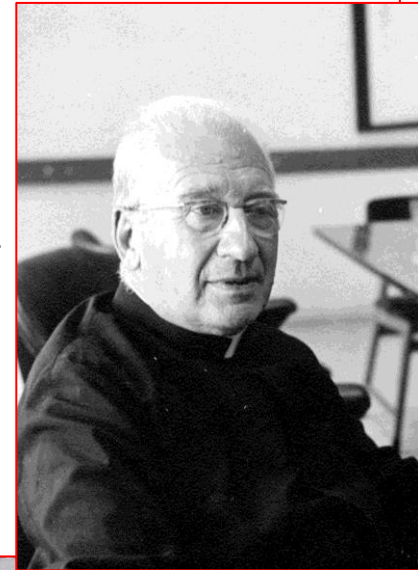
3°) Pour Scheltin notamment, il veut que l'aumônier contrôle absolument tout le travail de l'intendance. C'est ainsi par exemple que toutes les lettres d'Henri André sont contresignées par le R.P. Deuvin. Il est tout à fait évident qu'il faut une personne responsable et qui contrôle. Il faut examiner, me semble-t-il, si c'est l'aumônier, qui doit avoir la charge ou si nous pouvons en donner la responsabilité à l'intendant.

Pierre Capart était un prêtre, aumônier la JOC durant la Seconde Guerre mondiale, il fit partie du réseau belge qui vint en aide à des enfants et des adolescents pour les soustraire à la tyrannie allemande.

Pierre Capart servait également de « boîte aux lettres » pour maintenir un lien entre les enfants cachés et leurs parents.

Il rencontrait à cet effet une fois par semaine Andrée Geulen du Comité de défense des Juifs.

En 1971, Pierre Capart fut reconnu ***Juste parmi les nations*** par l'Institut Yad Vashem.



personnellement sur sa saveur, mais de l'avis de tous, il n'est pas agréable à modifier.

2°) Le R.P. Capart, à son passage, trouve toujours à modifier les menus, il ajoute certains produits, au déjeuner surtout. Il exige un supplément avec le pain, beurré, par exemple.

trôle. Il faut examiner, me semble-t-il, la charge ou si nous pouvons en donner la responsabilité, à l'intention.

Ce système donne un très bon rendement et l'on n'a pas à s'en plaindre, du moins jusqu'ici. Il n'est qu'à ses débuts.

TOURNEPPE

Je suis moins bien au courant du nouveau système, qui n'était qu'à l'essai lors de mon dernier passage.

Il s'agissait de prendre pied dans les affaires de la cuisine, en ce sens qu'auparavant, la cuisinière avait tout à dire, elle s'approvisionnait elle-même et réglait tout l'emploi des vivres suivant les indications de Bruxelles, sans contrôle direct.

Actuellement, notre second André Belmont a pris la charge de l'intendance. Il distribue à la cuisine tous les vivres d'après les menus hebdomadaires établis pour lui chaque semaine.

Il a le contrôle de tous les vivres et de la répartition.

Son travail est fait avec beaucoup d'ordre et l'on voit que ce garçon a l'habitude du travail administratif. Il y met du cœur et a également des qualités d'éducateur.

Après cet exposé succinct des divers systèmes, je tiens à faire les remarques qui s'imposent.

1°) Dans toutes les maisons, à Schaltin surtout, on a voulu instaurer la fabrication de yogourth.

L'installation a coûté assez cher, on a acheté deux ou trois thermomètres, une cuisse spéciale fut fabriquée, on a acheté six pots de grès de dimensions spéciales.

La fabrication de ce produit a certaines qualités qu'il ne faut pas méconnaître. Mais après avis des compagnons, la majorité déclare ne pas l'aimer. ~~Il demande une~~ longue préparation et l'emploi d'une quantité de sucre qui dépasse nos possibilités actuelles.

Le R.P. Haumont fut d'abord le promoteur de cette fabrication. Le R.P. Capart continue; il est bon de noter que les intendants ayant un travail trop conséquent ne font jamais cette fabrication. Ce n'est que le R.P. Capart qui en fabrique lors de ses passages.

Il veut également installer cela dans les trois maisons.

Je n'ai pas goûté le produit et ne peux donc me prononcer personnellement sur sa saveur, mais de l'avis de tous, il n'est pas apprécié.

2°) Le R.P. Capart, à son passage, trouve toujours à modifier les menus, il ajoute certains produits, au déjeuner surtout.

Il exige un supplément avec le pain, beurré, par exemple.

3°) Pour Schaltin notamment, il veut que l'aumônier contrôle absolument tout le travail de l'intendance. C'est ainsi par exemple que toutes les lettres d'Henri André sont contresignées par le R.P. Dauvin. Il est tout à fait évident qu'il faut une personne responsable et qui contrôle. Il faut examiner, me semble-t-il, si c'est l'aumônier, qui doit avoir la charge ou si nous pouvons en donner la responsabilité à l'intendant.



...il n'est peut-être pas toujours apporté suite assez rapidement aux demandes des dirigeants à Bruxelles.

Il y a aussi de la part des dirigeants des Cures un certain sens-gêne qui vient peut-être du surcroît de travail.

3) DISCIPLINE-EDUCATION

Il suffit de se reporter à mon cahier spécial pour avoir les remarques de chacune de mes visites. L'on constate un certain état d'esprit différent à chaque visite.

S C H A L T I N

Lors de notre dernière visite, il me semble qu'il y avait un ^{très} mieux prononcé.

Je pense que l'annonce de la visite du Président y fut pour quelque chose. C'est d'ailleurs très bon, car l'impulsion ayant été donnée, il en restera des traces.

1°) Léon LENGIEZ est épatant, mais à certains moments, il est d'une instabilité qui déconcerte; ainsi par exemple, il punira, mais il ne veillera pas à l'exécution de la punition donnée.

Il est très brusque dans ses paroles, dans ses gestes.

D'autre part, il a des contacts personnels avec les compagnons d'une façon assez suivie. Il y aura quelques garçons qui rencontreront son estime particulière. Pour certains, il leur semblera qu'il les considère comme des bêtes noires.

Sa discipline sera bonne, mais pas toujours assez suivie, ni assez souple.

2°) Fernand RONDEAUX excellent second, exécute très bien et a de l'initiative.

Toutefois, il ne sera pas là pour les contacts personnels avec les compagnons, les locaux en sont peut-être la cause.

3°) Joseph LEGRAND : c'est le garçon qu'on exploite pour l'organisation des jeux.

Il s'en tire très bien et sait se faire obéir; n'a peut-être pas non plus le désir d'éduquer à tout moment.

Ne suit pas les méditations dirigées, ou très peu.

Ne donne rien comme contacts personnels. Ancien dirigeant de patinage, il aura et gardera cette mentalité. Il ne sait pas facilement gagner la confiance des garçons.

4°) Henri ANDRE; Nous en avons parlé dans la question d'intendance.

A un certain ascendant sur les compagnons. Je l'ai entendu plusieurs fois reprendre des garçons qui ne s'adressaient pas correctement à lui pour formuler des demandes. A des contacts personnels.

5°) Jean BRUNO: trop jeune, timide, a peur des garçons, a très peu d'autorité.

Personnalité à former.

JOURNEES DE PRESENCES DES REFRACTAIRES HERGES DANS NOS CURES

(+7)

I. Réfractaires rétribués (dirigeants ou personnel affecté à divers services).

Nom, Prénom	Entré le	Sorti le	Nb de jours.
<u>A-Secrétariat</u>			
BOUFON Herman	15.6.42		809
VANDERGHEYNST Paul	30.12.43	15.8.44	246
LASSOIE Francis	13.1.43	30.6.44	597
<u>B-Anciens dirigeants</u>			
COLMAN Valentin	15.7.43	15.9.43	63
CORTEN Jacques	15.7.43	15.9.43	63
DE SAEDELEER Etienne	15.7.43	15.9.43	63
KESTENS Fernand	15.7.43	15.9.43	63
POVALL René	15.5.43	15.9.43	124
VAN OVERMEIREN Léon	15.7.43	15.9.43	63
<u>C-Tournepeppe</u>			
JACQUES André	1.3.43		548
MACKELS Ernest	15.5.43		470
TEHEUX Pierre	15.7.43		414
DESCHEPER Gérard	1.3.44		184
TROCHET Pierre	20.4.44		134
PETIT Pierre	1.3.43	1.4.44	396
<u>D-Schalvin</u>			
LENGLEZ Léon	15.3.43	31.7.44	503
MERCIER Raoul	1.12.43		275
LEGRAND Joseph	15.7.43	31.7.43	383
ANDRE Henri	2.8.43	31.7.43	365
BRUNO Jean	1.3.43	1.6.44	456
ANCLIAUX Clément	17.1.44	15.8.44	214

(5) Les journées de présences ont été établies au 31.8.1944



Schaltin

Un Château en Condroz

SHOAH

1. C.R.A.B.
2. S.T.O.
3. SHOAH

La **SHOAH** en Belgique



Conférence du 20 janvier 1942 dans la villa Marlier à Wannsee
“Endlösung der Judenfrage”

La **SHOAH** en Belgique

- ✓ Ordonnance du 27 mai 1942 sur le port de *l'étoile jaune* (France-14 mars)
 - ✓ Nuit du 15 au 16 août 1942: première à Anvers (9998)
 - ✓ Les 28 et 29 août 1942: deuxième rafle à Anvers (1105)
 - ✓ Le 3 septembre 1942: Bruxelles (718)
 - ✓ Les 11 et 12 septembre : Anvers (1240)
- ✓ *"Il n'y a pas eu que des rafles. La moitié des Juifs arrêtés le seront de façon individuelle. Ces arrestations individuelles sont le fait des Allemands, mais sont aussi la conséquence des "chasseurs de Juifs", qui guident la police allemande vers des familles"*



La *SHOAH* en Belgique



Insa Meinen

la BIBLIOTHÈQUE
JUIVE

OFIPRESSE

OFFICE ISRAËLITE DE PRESSE ET DE DOCUMENTATION

19, rue des Chartreux, Bruxelles

Tél. : 11.30.59 - C. c. p. 751903

BULLETIN HEBDOMADAIRE

28 septembre 1945

renaissance
du livre

ENFANTS
CACHÉS

VIVIANE
TEITELBAUM-HIRSCH

Les
larmes
sous
le
masque

EDITIONS LABOR

OFIPRESSE

OFFICE ISRAELITE DE PRESSE ET DE DOCUMENTATION

19, rue des Chartreux, Bruxelles

Tél. : 11.30.59 - C. c. p. 751903

BULLETIN HEBDOMADAIRE

Toutes les informations qui figurent dans ce bulletin peuvent être reproduites en entier ou partiellement, avec ou sans indication de source. — Elles ne peuvent faire l'objet de la perception d'aucun droit. — Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leur auteur, et ne reflètent pas nécessairement le point de vue d'Ofipresse. — Ils peuvent être publiés dans les mêmes conditions que les informations, sans copyright ni redevance quelconque.

N° 21

28 septembre 1945

AU TEMPS DE L'OPPRESSION - Nous publions, sous cette rubrique, un compte-rendu objectif et succinct de l'activité poursuivie en Belgique par de nombreuses personnalités et institutions, en vue de contrecarrer les mesures antisémites prises par les Allemands.-

LE SERVICE D'ENTR'AIDE JOCISTE.

Le Mouvement des Jeunesses Ouvrières Chrétiennes est intervenu dans différents domaines en faveur des Israélites sous l'occupation.

Le Service d'Entr'aide, à la faveur du fonctionnement de ses Cures, a particulièrement contribué à sauver les enfants menacés.

Ce service des Cures fut fondé en 1940, à la suite de l'exode, par le père aumônier Capart. Le premier home fut ouvert à Tourneffe, en 1941; le deuxième à Braine-l'Alleud, en 1942; le troisième à Chaltin, en 1943.

C'est à la fin de 1942 que le premier enfant juif fut hébergé par la J.O.C., à Braine-l'Alleud.

En mars 1943, les animateurs du Service d'Entr'aide furent mis en rapport avec le Comité de Défense des Juifs et, depuis cette époque jusqu'à la libération, de nombreux garçons israélites furent dissimulés en permanence dans les homes de cure. Au total, 18.000 journées de présence ont été enregistrées, pour ce qui les concerne, d'avril 1943 à septembre 1944. Les enfants étaient confiés aux soins de la JOC non seulement par le C.D.J. mais par différentes autres institutions et personnes, curés de certaines paroisses, tuteurs estimant leur protégé en danger, etc.

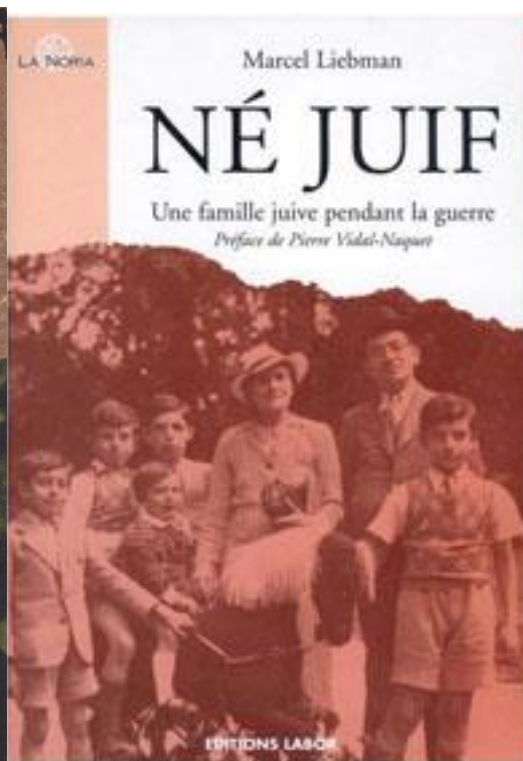
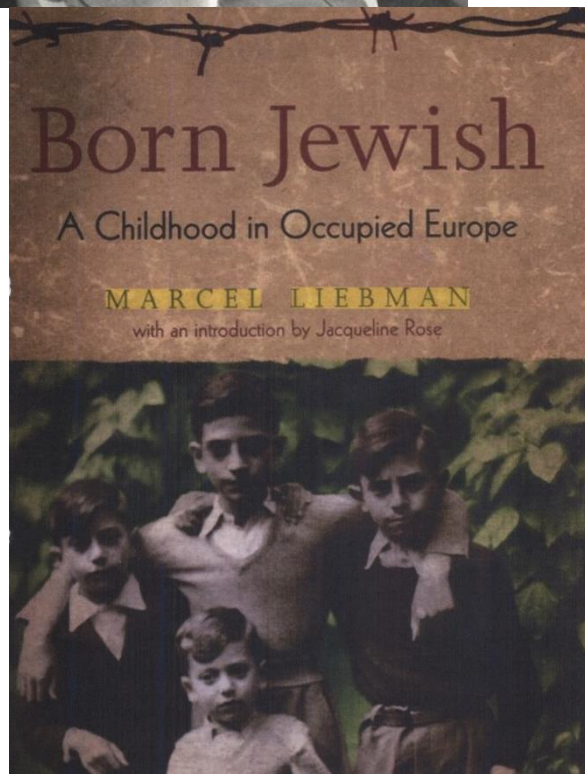
Au home de Chaltin, des Juifs adultes furent engagés pour le service de la cuisine.

Pour l'ensemble des pensionnaires, le problème du ravitaillement fut résolu dans les meilleures conditions possibles.



Entre héritage et révolte,
la filiation est un chemin
semé d'embûches.

Riton Liebman





en particulier, jouissait d'une sympathie unanime qu'il devait à sa discrétion souriante et paternelle. Les «cures pour adolescents débiles» de la JOC avaient été confiées à un jésuite et les ecclésiastiques que nous rencontrions appartenaient pour la plupart à cet ordre. Cela donnait à l'atmosphère de cet établissement destiné en principe à une population ouvrière, une coloration bourgeoise qui exclut, par exemple, des sermons, des conférences – d'ailleurs peu nombreuses – ou des discours, toute allusion à la condition prolétarienne ou aux problèmes sociaux. Ce qui se perdait d'un côté se regagnait cependant de l'autre: la finesse des jésuites contribuait à créer un climat de tolérance bienveillante et souple.



Dans ce climat de religiosité tempérée et fervente, une seule vertu fut, je crois, délibérément prêchée : celle de chasteté. On nous parla souvent de pureté et on l'identifia toujours avec l'abstinence dans les mœurs. Comme l'âge des pensionnaires s'échelonnait en général entre quinze et dix-huit ans, quelques-uns de nos guides croyaient indispensable de les entretenir de la « préparation au mariage ». Ils le faisaient en termes voilés et ne devenaient explicites que lorsqu'il s'agissait de flétrir la masturbation. Pour celle-ci, point d'indulgence et nulle rémission. Nos réponses à ces objurgations et à ces anathèmes n'étaient pas toutes identiques, mais nous étions tous également troublés. Un de mes camarades juifs qui avait quitté Schaltin, pour poursuivre ses études dans un collège, écrivait à un prêtre : « Pour le point que vous m'avez demandé d'améliorer, j'ai tenu la promesse que je vous ai donnée et de fait je suis arrivé à un véritable succès de volonté : depuis deux mois, plus une seule défaite volontaire. Il m'en est encore arrivé dernièrement pendant la nuit, mais elle m'est arrivée quand je dormais, je n'en suis pas responsable. »]



DAUVIN (Mgr *Charles*), Jésuite (Enghien, 10.8.1910 - Djuma, 28.12.1948).

Charles Dauvin fait de brillantes humanités au collège de Mons enlevant chaque année la première place. Le 23 septembre 1927, il entre au noviciat des Jésuites à Arlon. A la fin de sa philosophie, il part pour le Congo et arrive à Kisantu le 13 septembre 1934. Pendant trois ans, il enseigne la classe de rhétorique au petit-séminaire de Lemfu.

Le 25 août 1937, il rentre en Belgique pour faire ses études théologiques à Louvain. En 1939, il est rappelé sous les armes comme brancardier. Il reçoit l'ordination sacerdotale en septembre 1940. Alors que sa formation est achevée, la guerre et l'occupation de la Belgique l'empêchent de retourner au Congo. En attendant la fin des hostilités, il se dévoue pendant trois ans, de 1942 à 1945, comme aumônier d'un home jociste à Schaltin en Condroz.

De retour dans la mission, le 22 décembre 1945, il exerce par intérim la charge d'inspecteur des écoles du Vicariat de Kikwit. Il devient ensuite supérieur de la station importante de

Leverville. La Compagnie de Jésus ayant décidé d'ouvrir un noviciat dans la mission du Congo, c'est lui qui est choisi pour en assumer la direction. Le 20 décembre 1948, il apprend qu'il est nommé évêque coadjuteur du Vicariat, avec droit de succession, mais trois jours plus tard il est victime d'un accident. Le 23 décembre au matin, il est frappé par la foudre, alors qu'il arrangeait quelques fûts en bordure d'un bâtiment en construction, afin de recueillir l'eau de pluie. Lui touchant l'épaule droite, la foudre traverse tout son corps et sort par les talons qui sont comme déchiquetés. Un docteur appelé d'urgence lui prodigue les soins les plus compétents. C'est en vain, car bientôt les signes de l'urémie se manifestent. Pendant cinq jours, Mgr Dauvin souffre des tortures incessantes avec un courage admirable. Il meurt paisiblement le 28 décembre, âgé seulement de 38 ans. Son inhumation se fait au cimetière de Djuma. C'est une lourde épreuve pour la mission, car Mgr Dauvin se distinguait par son équilibre de tempérament et de jugement, sa sagesse à prendre conseil et son sens des responsabilités. Tous ses collaborateurs lui avaient voué leur sympathie et leur confiance.

27 janvier 1966.

[J.V.D.S.]

J. Van de Castele, S.J.

Echos, 1949, n° 1, février, p. 1-2; n° 2, avril p. 19-22. — *Archives de la Compagnie de Jésus*, Bruxelles.

LA JEUNESSE OUVRIERE CHRETIENNE

WALLONIE
BRUXELLES

1912 - 1957



Tome II

1990

Vie Ouvrière

Lucie BRAGARD, Marguerite FIEVEZ, Bernadette JORET,
Jacques MEERT, Geneviève NOKERMAN, Françoise PEEMANS,
Françoise ROSART, André TIHON, Paul WYNANTS, Guy ZELIS

LA JEUNESSE OUVRIERE CHRETIENNE

WALLONIE – BRUXELLES

1912 - 1957

tome II

Vie Ouvrière

association sans but lucratif

Rue d'Anderlecht, 4 1000 – Bruxelles



Chapitre VII

page 269

aumôniers fédéraux de la JOC assurent la répartition de ces subventions entre les groupes d'entraide aux clandestins.

En province, les fédérations et les paroisses organisent le même genre de services pour les réfractaires, dont certains continuent d'ailleurs à participer aux activités de leur section, aux journées et semaines d'étude. Les sections du Luxembourg, région où les maquisards sont particulièrement nombreux, se distinguent dans ces actions.

Par ailleurs, la JOC et la JOCF font bénéficier de leurs filières et services spéciaux de nombreux Juifs, des prisonniers évadés, des aviateurs et des parachutistes alliés.

Enfin, des centaines de jocistes participent de façon active, mais à titre individuel, aux différents mouvements de résistance armée. De statistiques, largement incomplètes, il ressort qu'en Wallonie, au moins 300 jocistes en firent partie, dont un tiers dans la province du Luxembourg.

La résistance du mouvement est telle qu'elle ne passe pas inaperçue aux yeux des Allemands. Et la pression de l'occupant se fait de plus en plus vive. Le 6 avril 1943, la JOC reçoit du commandant militaire Reeder l'ordre de notifier ses activités de tout genre. Le comité général, craignant la suppression du mouvement, décide alors *d'accepter un inconvénient de 1% pour conserver intact les 100% du mouvement*. Il estime qu'il ne s'agit pas d'une capitulation, ni d'un acte de collaboration et que *disparaître, c'est laisser le champ libre et favoriser les organisations de jeunesse d'Ordre Nouveau* ⁽²¹⁾. Les réunions des sections locales sont désormais notifiées mais de manière collective – pour toute une province par exemple – et très vague. Cette pratique ne semble pas avoir été appliquée pour les journées d'étude et les semaines d'étude.

La Gestapo, de son côté, multiplie les perquisitions : à la Centrale Jociste, au secrétariat général, dans les fédérations, à la cure pour adolescents à Schaltin où sont arrêtés quatre Juifs et trois dirigeants. En septembre 1944, Cardijn échappe de peu à une seconde arrestation en s'enfuyant par les toits. Sept membres de la Centrale ainsi qu'une vingtaine de dirigeants, dirigeantes et aumôniers locaux n'ont pas cette chance et sont emprisonnés. Certains paient de leur vie leur opposition au nazisme. Une cinquantaine de jocistes sont déportés en camp de concentration : la moitié n'en revient pas. C'est le cas notamment de Fernand Tonnet et de Paul Garcet, les fondateurs de la JOC. Une trentaine d'autres, engagés dans la Résistance, meurent au combat ou sont fusillés par les Allemands.

21. AJOC, comité général de la JOC, 24 avril 1943.

aumôniers fédéraux de la JOC assurent la répartition de ces subventions entre les groupes d'entraide aux clandestins.

En province, les fédérations et les paroisses organisent le même genre de services pour les réfractaires, dont certains continuent d'ailleurs à participer aux activités de leur section, aux journées et semaines d'étude. Les sections du Luxembourg, région où les maquisards sont particulièrement nombreux, se distinguent dans ces actions.

Par ailleurs, la JOC et la JOCF font bénéficier de leurs filières et services spéciaux de nombreux Juifs, des prisonniers évadés, des aviateurs et des parachutistes alliés.

Enfin, des centaines de jocistes participent de façon active, mais à titre individuel, aux différents mouvements de résistance armée. De statistiques, largement incomplètes, il ressort qu'en Wallonie, au moins 300 jocistes en firent partie, dont un tiers dans la province du Luxembourg.

La résistance du mouvement est telle qu'elle ne passe pas inaperçue aux yeux des Allemands. Et la pression de l'occupant se fait de plus en plus vive. Le 6 avril 1943, la JOC reçoit du commandant militaire Reeder l'ordre de notifier ses activités de tout genre. Le comité général, craignant la suppression du mouvement, décide alors *d'accepter un inconvénient de 1% pour conserver intact les 100% du mouvement*. Il estime qu'il ne s'agit pas d'une capitulation, ni d'un acte de collaboration et que *disparaître, c'est laisser le champ libre et favoriser les organisations de jeunesse d'Ordre Nouveau* ⁽²¹⁾. Les réunions des sections locales sont désormais notifiées mais de manière collective – pour toute une province par exemple – et très vague. Cette pratique ne semble pas avoir été appliquée pour les journées d'étude et les semaines d'étude.

La Gestapo, de son côté, multiplie les perquisitions : à la Centrale Jociste, au secrétariat général, dans les fédérations, à la cure pour adolescents à Schaltin où sont arrêtés quatre Juifs et trois dirigeants. En septembre 1944, Cardijn échappe de peu à une seconde arrestation en s'enfuyant par les toits. Sept membres de la Centrale ainsi qu'une vingtaine de dirigeants, dirigeantes et aumôniers locaux n'ont pas cette chance et sont emprisonnés. Certains paient de leur vie leur opposition au nazisme. Une cinquantaine de jocistes sont déportés en camp de concentration : la moitié n'en revient pas. C'est le cas notamment de Fernand Tonnet et de Paul Garcet, les fondateurs de la JOC. Une trentaine d'autres, engagés dans la Résistance, meurent au combat ou sont fusillés par les Allemands.



21. AJOC, comité général de la JOC, 24 avril 1943.

